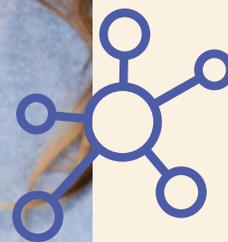


**Agir
ensemble
aujourd'hui
pour imaginer
demain**



Fondation
Université de Lille

**Relevons
les défis
d'un territoire
en transitions**



La Fondation une ambition et des missions territoriales

UNE AMBITION TERRITORIALE

Fondation partenariale, la Fondation est née d'une belle histoire d'entrepreneuriat au service de la recherche. Grâce à une dotation conséquente, elle a pu agir, dès sa création en 2014, avec une vocation de redistribution des fonds collectés. La Fondation a pour ambition de soutenir notamment les excellences scientifiques et pédagogiques ainsi que des actions d'entraide et de solidarité étudiante.

Investie dans le développement de son territoire, la Fondation de l'Université de Lille se mobilise avec les acteurs du monde socio-économique pour relever les défis d'un monde en transitions. Parfaitement insérée dans son éco-système, elle facilite la mise en relation des acteurs et partenaires concernés par la recherche, la formation et l'innovation. À ce titre, elle prend régulièrement part à l'investissement dans des start-ups issues de la recherche de l'université.



MISSIONS

Conformément aux missions du service public de l'enseignement supérieur, la Fondation de l'Université de Lille réalise des actions d'intérêt général. Elle assure ainsi le financement de projets phares pour l'université et développe sa collecte de fonds pour atteindre ses objectifs, dans le respect des règles éthiques et juridiques.

Ambassadrice des excellences de l'université par la diversité des projets financés et le rayonnement de sa recherche, la Fondation tisse des liens étroits avec les différents acteurs de son territoire.

La Fondation a pour principales missions de :

- Coordonner, financer, accompagner et promouvoir des projets d'excellence en matière de recherche, de formation et d'innovation pédagogique ;
- Contribuer au positionnement de l'Université de Lille au meilleur niveau international ;
- Favoriser la diffusion et la valorisation des résultats de la recherche et de l'innovation pédagogique.

« Rassembler les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, du monde économique et des élus est un signal fort envoyé par la Fondation de l'Université de Lille. Signal pour porter toujours plus haut, aussi bien les ambitions d'enseignement et de recherche, que pour accroître l'attractivité de l'université et du territoire. »

La Fondation de l'Université de Lille se révèle plus que jamais comme un outil moderne pour accompagner les porteurs de projets et d'innovation. Fort de la confiance reçue du conseil d'administration, je m'engage, avec Jean-Christophe Camart et Régis Bordet, pour proposer et mettre en œuvre une action ambitieuse de développement et de promotion de cette fondation. »

Frédéric Motte, Président de la Fondation de l'Université de Lille.

L'Université de Lille

« Inspirons demain »

Créé le 1^{er} janvier 2022, le nouvel établissement expérimental « Université de Lille », au carrefour de l'Europe, est membre de l'initiative d'excellence française et est ouvert sur le monde par ses partenariats internationaux.

Forte de ses 80 000 étudiantes et étudiants, l'Université de Lille couvre l'ensemble des champs disciplinaires à travers ses 15 facultés, instituts et écoles.

Cet établissement résulte de l'ambition partagée par plusieurs acteurs clés de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du territoire, de joindre leurs forces pour créer une université d'excellence et inclusive, et un acteur majeur du renouveau en cours de son territoire. Très tôt, l'Université de Lille a fait le choix de se différencier sur la question des transitions (technologique, économique, sanitaire, sociale et environnementale) auxquelles est confrontée notre société et de prendre toute sa place dans le débat public en particulier vis-à-vis des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.

Quatre thématiques scientifiques et éducatives ont ainsi été identifiées pour répondre à ces défis : santé de précision, science pour une planète en mutation, monde numérique au service de l'humain, cultures et pratiques en mutation. Cette dynamique s'appuie sur les partenaires du monde socio-économique, les collectivités territoriales, les partenaires scientifiques (CHU de Lille, INSERM, INRIA, CNRS, Institut Pasteur) et l'Eurorégion au travers d'un partenariat transfrontalier solide avec les universités de Leuven, Gand et du Kent.

L'Université de Lille revendique un engagement fort, en lien avec les associations étudiantes, dans la réduction des inégalités : solidarité et soutien des étudiant·es et personnels vulnérables, respect des diversités, garantie de l'égalité, lutte contre les discriminations, reconnaissance et valorisation des efforts de chacun.

En synergie avec les ambitions de sa Fondation, l'Université de Lille agit aujourd'hui pour imaginer demain.



Soutenir la Fondation c'est :



- Soutenir les excellences scientifiques et pédagogiques



- Contribuer aux grands enjeux du territoire



- Financer des actions d'entraide et de solidarité étudiante



- Accompagner les projets en lien avec les défis de transition



- Devenir acteur et mécène d'une chaire partenariale

Croisement du monde socio-économique et académique, une chaire est le lieu de rencontre idéal du monde universitaire et de l'entreprise. L'ensemble des acteurs conviennent dans le cadre d'un partenariat de collaborer pour répondre à un besoin collectif qui se pose à un territoire, qu'il soit social, environnemental ou économique.

Les chaires permettent de réunir étudiants, chercheurs, collectivités locales et entreprises autour des grandes questions qui se posent dans un monde en transition.

La Fondation de l'Université de Lille accueille les opérations de mécénat. Interface juridique et administrative, la Fondation assure les signatures des conventions, les envois de reçus de dons, consolide et sécurise ainsi les partenariats engagés avec les entreprises mécènes.



- Le mécénat : la rencontre d'un projet et d'un mécène

Qu'il soit financier, en nature ou en compétence, le mécénat assure le financement indispensable à la conduite des projets de l'université. Grâce à l'engagement et à la générosité des mécènes, la Fondation peut mener les projets phares de l'université. Les particuliers ou les entreprises, qu'elles soient assujetties à l'impôt sur le revenu (IR) ou à l'impôt sur les sociétés (IS), peuvent donner au titre du mécénat.

En contrepartie, elles bénéficient d'une réduction fiscale de 66% au titre de l'IR, 75% au titre de l'IFI et de 60%* au titre de l'IS**.

*40% pour la fraction supérieure à 2 millions €

** Dans la limite de 20 000 € ou 5%

(5 pour mille) du chiffre d'affaires annuel hors taxe (plafond appliqué à l'ensemble des versements effectués)



CONTACTER LA FONDATION

- **Jean-Christophe Camart**, directeur général • 06 84 79 80 62
jean-christophe.camart@univ-lille.fr
- **Cédric Caravetta**, responsable mécénat et fundraising • 06 34 24 81 01
cedric.caravetta@univ-lille.fr

SUIVRE LA FONDATION



Fondation Université de Lille



#FondUnivLille

